

Témoignages recueillis

Consultations d'Inclusion Canada sur la Prestation canadienne pour les personnes handicapées

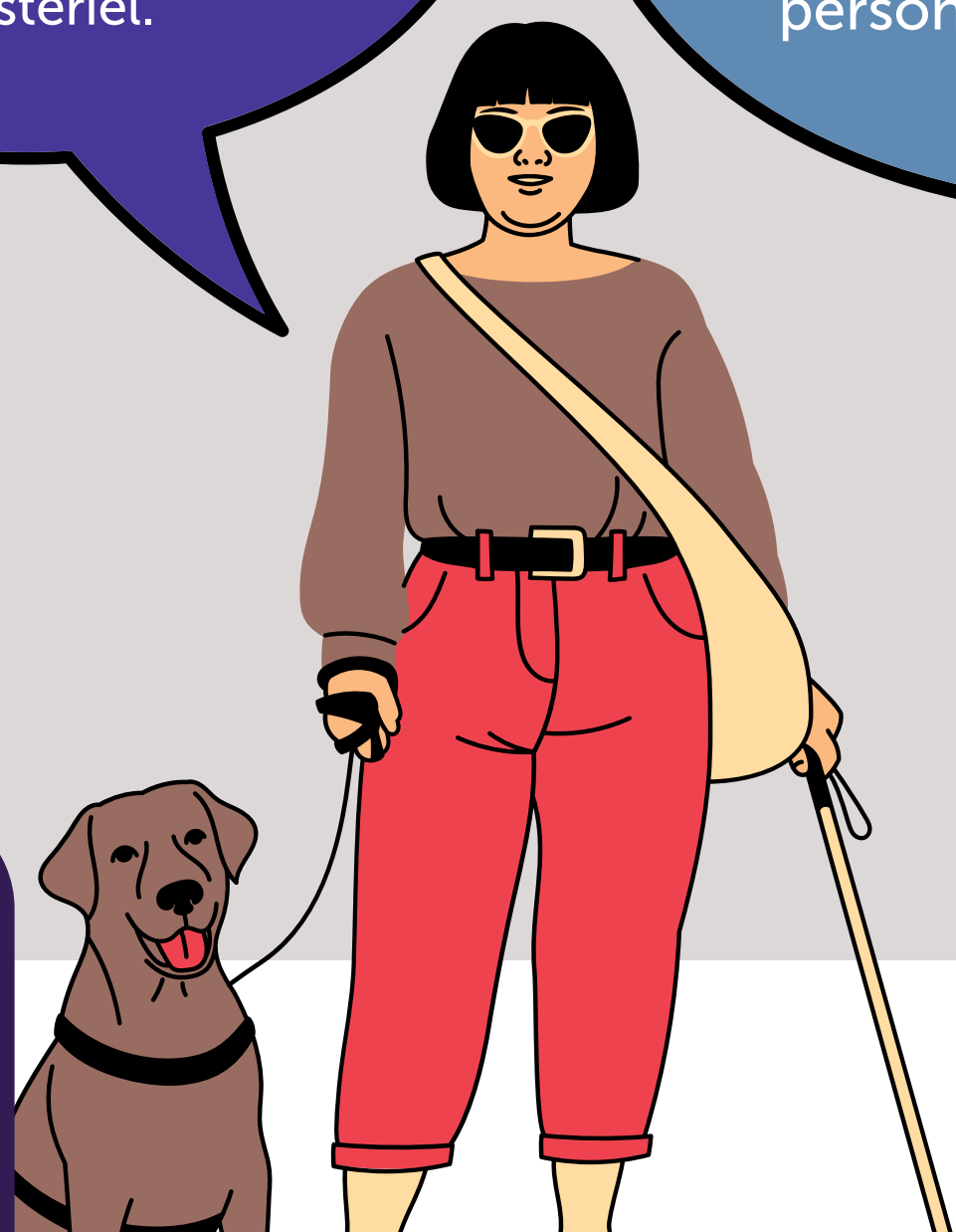


Le processus de demande doit être conçu selon la perspective d'une personne handicapée, pas selon la perspective d'un système ministériel.

À plusieurs reprises, mon partenaire et moi avons considéré la possibilité de nous séparer légalement pour que je puisse bénéficier d'aides pour personnes en situation de handicap.

Vous devez faire preuve de beaucoup de persévérance pour vous frayer un chemin dans le système.

À présent, je ne mange pratiquement qu'un repas par jour. Avec la nouvelle prestation Canadienne pour les personnes handicapées, les gens comme moi pourraient manger plus d'un repas par jour, ce qui serait un luxe.



C'est triste qu'au Canada nous puissions mourir avec dignité mais pas vivre avec dignité.

Le seuil de la pauvreté doit constituer la limite inférieure et non pas la limite supérieure.

Je refuse de penser qu'il est impossible de rendre les systèmes plus agréables et plus compatissants parce que c'est nous qui les avons créés.

Ces valeurs ne consistent pas à avoir pitié ou à s'occuper des gens mais à retirer les obstacles que nous avons dressés dans la société afin de permettre aux gens de vivre dans la dignité et nous devrions défendre.

